



Agence Vallée de Seine
4 rue de Charenton
94140 Alfortville

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
7, place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN Cedex

À Alfortville, le 26 février 2020

Objet : Demande de dérogation pour l'application de l'article 5 de l'arrêté du 8 août 2011 au bénéfice de la société LAFARGEHOLCIM Bétons

Référence : Arrêté du 8 août 2011 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°2518 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Préambule :

Pour répondre à une forte demande en béton du secteur BTP, la société LAFARGEHOLCIM Bétons a été sélectionné pour exploiter deux centrales à béton prêt à l'emploi sur la commune de Gonfreville-L'Orcher (76), dans la zone paroportuaire du Havre. De ce fait, elle doit constituer un dossier de demande d'enregistrement pour la rubrique n°2518 de la nomenclature des ICPE. A ce titre, ce document doit se conformer aux prescriptions de l'arrêté type cité en référence. Cette demande de dérogation viendra donc en complément de ce dossier.

La demande de dérogation porte sur les exigences réglementaires évoquées par l'article 5 relatif à l'implantation des installations vis-à-vis des limites du site.

La configuration du site LAFARGEHOLCIM Bétons et sa faible largeur ne permet (60.50m) pas de se conformer à l'article 5, à savoir que l'installation de fabrication de béton prêt à l'emploi doit être implantée à une distance minimale de 20 mètres des limites du site. Sur les deux lignes de production, seule celle implantée au sud, qui sera démantelé début 2022, ne respecte pas cette distance.

De plus, les installations seront éloignées de toute habitation puisque le terrain est situé en zone urbaine spécialisée à dominante d'activités industrielles et portuaires lourdes. Ces installations seront séparées au nord par le Grand Canal du Havre et au sud par une voie routière publique (Route de l'Estuaire).

Compte tenu des dispositions prises par l'entreprise, la société LAFARGEHOLCIM Bétons demande que lui soit accordée une dérogation pour cet article.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande de dérogation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LafargeHolcim Bétons

SAS au capital de 38 465 394 Euros
414 815 043 RCS Nanterre

— Agence Vallée de Seine

4 rue de Charenton / 94140 Alfortville

Tél. : 01 45 18 24 00 / Fax : 01 45 18 24 23

Thierry FLANDRE
Directeur Général

LafargeHolcim Bétons

2, avenue du Général de Gaulle, 92148 Clamart

Téléphone : +33 1 58 00 60 00 - Télécopie : +33 1 58 00 65 00 www.lafarge.fr

S.A.S au capital de 38 465 394 € - 414 815 043 R.C.S. NANTERRE - Identifiant CE : FR 34 414 815 043

 A member of
LafargeHolcim